

LE JOURNAL DES SCAVANS.

DU LUNDY 28. FEVRIER M. DCC XVIII.

QUÆSTIO MEDICA, EAQUE THERAPEUTICA,
proposita ab ill. ac nob. D. Domino Joanne Baptista Gastaldy,
&c. sub hac verborum serie, An variolarum una sit eademque
natura, & una eademque debeat esse curatio, &c. Ave-
nione, apud Joannem Delorme, illust. & exc. Prolegati Typo-
graphum 1717. (C'est-à-dire:) Question de Medecine, proposée
par Jean-Baptiste Gastaldy; scâvoir, si les petites veroles ne
sont que d'une espece, & ne demandent qu'une sorte de traite-
ment? &c. A Avignon, chez Jean Delorme, Libraire, &c.
1717. in. 8°. pp. 21.

Les ravages que la petite verole fait en France & ailleurs, depuis plusieurs années, ont engagé M. Gastaldy à rechercher plus particulierement quelle est la nature de cette maladie, & quel en doit être le traitement. C'est ce qu'il nous expose ici en peu de mots, l'étendue d'une simple these ne lui permettant pas de descendre dans un détail exact, & qui ne laisse rien à désirer sur ces deux points. Nous allons donner un précis de ce qu'il nous dit là dessus de plus remarquable; & nous avertissons le lecteur, que dans tout ce qu'il va lire, c'est toujours l'Auteur qui parle, & que les journalistes n'y entrent pour rien.

Il y a deux opinions touchant l'origine de la petite verole. Les uns la font aussi ancienne que le monde, & en trouvent, disent-ils, la description dans la plûpart des Médecins Grecs, tels qu'*Hippocrate*, *Galien*, *Aëtius*, &c. Les autres croient que cette maladie est nouvelle, & qu'elle n'a paru que vers le milieu du douzième siècle, en Arabie, d'où elle s'est répandue dans le reste du monde. Ils appuient ce sentiment, 1°. Sur ce que les anciens Médecins ne font nulle mention de la petite verole, tous les passages qu'on cite d'eux en faveur de l'opinion contraire, regardant uniquement les fièvres malignes ; 2°. Sur ce qu'aucun Historien ni Grec ni Latin, n'a parlé des marques que cette maladie laisse sur le visage, quoique ces écrivains n'ayent point passé sous silence d'autres difficultez beaucoup moins considérables ; 3°. Sur ce qu'il ne paroît, dans les anciens monumens de sculpture aucun vestige de ces marques ; 4°. Enfin, sur ce que du consentement de tous les voyageurs, la petite verole étoit absolument inconnue aux Américains, avant l'arrivée des Europeans, qui la leur portèrent, & qui reçurent d'eux en échange, une autre espece de maladie contagieuse, qui n'a de commun avec la première, que le seul nom.

Mais, (dira-t-on) comment pouvoir expliquer la naissance de cette nouvelle maladie ? On n'a pas manqué pour cela d'expediers. M. *Sidobre* Médecin de Montpellier, suppose qu'au douzième siècle, il regna en Arabie une fièvre, dont le levain eût tant de malignité, que ne s'étant dissipé qu'en partie par la transpiration, ce qu'il avoit de plus fixe resta caché dans la masse du sang, jusqu'à ce que réveillé par quelque cause exterieure, il éclata sous la forme de petite verole, & passa ainsi des peres aux enfans, qui dans la suite l'ont communiqué à toutes les nations. D'un autre côté, M. *Zister* célèbre Médecin de Londres, accoutumé à rejeter la cause de plusieurs maladies, sur differens venins empruntez de divers animaux, prétend que l'origine de la petite verole doit être attribuée à la morsure de quelque bête venimeuse, dont le poison a cela de particulier, qu'il détermine le sang en le fermentant, à pousser vers la peau des pustules, telles qu'on les voit dans la maladie dont il s'agit.

M. Gastaldy, à qui l'ancienneté de la petite verole ne semble point douteuse, & qui n'a garde par consequent, d'adopter ces divers systèmes, propose celui-ci. La portion la plus grossière de la matière féminale, qui se glisse dans l'œuf au moment de la conception, ne pouvant ni s'unir à la substance des parties solides de l'embryon, ni se mêler intimement avec les fluides, demeure embarrassée dans les souffres du sang; jusqu'à ce qu'une cause externe vienne à la développer & à lui donner occasion de fermenter les liqueurs avec plus ou moins de violence, suivant qu'elles sont plus ou moins chargées de sels acrés-salez. L'Auteur s'en tient à cette cause, tout prêt néanmoins à changer de système, lorsqu'on lui en indiquera quelqu'autre qui soit plus vrai semblable.

Une marque de la probabilité de celui-ci, c'est que par son moyen, il est aisé de résoudre les difficultez qu'on fait, 1^o. Sur ce que cette cause, si simple & si uniforme en apparence, agit plutôt, ou plus tard, & même dans certains sujets demeure en repos pendant tout le cours de la vie; 2^o. Sur ce que dans les uns, elle ne se met qu'une seule fois en mouvement, & que dans les autres, elle revient plusieurs fois à la charge; 3^o. Sur ce qu'anciennement, elle produissoit son effet moins frequemment, & avec moins de malignité, qu'elle ne le produit aujourd'huy. M. Gastaldy répond, 1^o. Qu'il en est du levain de la petite verole, comme de celui de plusieurs autres maladies; que le levain de la rage, par exemple, se développe quelquefois au bout d'un mois, quelquefois est des 15. & 20. années sans se développer, ou même ne se développe jamais; 2^o. Que lorsque ce levain s'est entierement dissipé à une première attaque de petite verole, les sujets sont à couvert de la recidive, pour toute leur vie; au lieu que lorsqu'il ne s'est dissipé qu'en partie, on court risque de retomber dans le même accident; 3^o. Que la petite verole étoit plus rare, & moins meurtrière autrefois, qu'elle ne l'est à présent, parce que l'ancienne frugalité, qu'on ne connoît plus guere aujourd'hui, étoit alors un préservatif sûr contre les trop fréquents ravages de cette maladie.

De tout ce que nous venons de rapporter, l'Auteur, tire cette

cette description de la petite verole ; c'est (dit-il) une sorte de maladie épidémique ou populaire, dont presque personne n'est exempt ; qui attaque le plus ordinairement les enfans, quoiqu'elle n'épargne ni les adultes, ni les vieillards ; que l'on n'éprouve communément qu'une fois en la vie, quoi qu'on la puisse contracter plusieurs fois ; qui se manifeste sur la peau par l'éruption de quantité de pustules rouges en premier lieu, mais qui blanchissent en peu de jours, suppurent & dégénèrent en croûtes, sous lesquelles restent quelquefois de petites cavitez au cuir ; en un mot, qui est accompagnée de fièvre plus ou moins aiguë, ainsi que d'autres symptomes plus ou moins funestes, suivant le caractère des pustules, & la maniere dont elles sortent.

C'est par rapport à ces deux circonstances, que l'on établit deux especes de petites veroles ; les *distinctes*, & les *confluentes*, dont la durée se divise en quatre termes. Le premier, qui est celui de la fermentation ou du développement du levain, s'étend ordinairement jusqu'au quatrième jour de la maladie ; le second terme, qui est celui de l'éruption des pustules, va jusqu'au neuf ; le troisième, qui est celui de la suppuration, jusqu'au quatorze ; & le quatrième, où celui du desséchement des pustules, termine la maladie.

Outre la cause générale de la petite verole, alleguée par l'Auteur, & que nous avons exposée plus haut ; il en assigne deux autres ; l'une exterieure & occasionnelle, renfermée dans une constitution particulière de l'air ; l'autre interieure qui est excitée par la premiere, & qui resulte de la disposition d'un sang excessivement rempli de sels acres-salez. Or c'est de la differente proportion de ces sels, par rapport aux autres principes du sang, que naissent les deux especes de petites veroles, dont il est présentement question.

Les *distinctes*, ou celles dont les pustules sont à quelque distance les unes des autres, n'ont ordinairement aucun accident fâcheux, & sortent quelquefois avec tant de facilité, que la fièvre après les trois ou quatre premiers jours, cesse entièrement pendant l'éruption. Les *confluentes*, au contraire, ou celles dont les grains sont si serrez, qu'ils se confondent en-

semble, loin de recevoir quelque addoucissement par la sortie des pustules, deviennent alors plus redoutables, par l'augmentation de tous les symptomes.

M. Gastaldy, après avoir parcouru les signes tant diagnostiques que prognostiques de la petite verole; vient enfin à ce qui en concerne le traitement; ce qu'il expedie sommairement en six pages. Ce traitement doit suivre la maladie dans ses quatre differens termes, & être varié suivant l'espece. Il veut que dès les premiers jours de la fiévre, sur tout si elle est violente, & accompagnée de symptomes qui marquent beaucoup de fermentation, l'on saigne le malade une & deux fois, cette évacuation facilitant merveilleusement l'éruption des pustules, bien loin de l'empêcher, comme le peuple ignorant se le persuade. Il veut aussi qu'on ait recours dans ce cas, aux remedes rafraîchissans & somnifères, quoi qu'en disent les *femmelettes* & les charlatans; parce que cette conduite est le seul moyen de reduire le bouillonnement du sang aux termes de la médiocrité nécessaire pour l'expulsion de l'humeur qui doit former les grains. L'on ne doit pas oublier non plus les lavemens, malgré les préjugez populaires, & encore moins les purgatifs & l'émetique, lorsqu'ils se trouvent indiquez; l'experience montrant tous les jours qu'après l'effet de ces évacuans, les pustules en poussent beaucoup mieux.

Dans le temps de l'éruption, l'on doit écouter la nature, & la laisser agir, si l'on voit qu'elle remplisse ses fonctions. Mais si les accidens persistent, c'est à dire, la fiévre ardente le délire, &c. il faut revenir à la saignée, & même à la purgation, pour peu que l'on soupçonne quelque embarras causé par l'abondance des humeurs corrompues. Si l'on s'apperçoit au contraire, que l'éruption se fasse avec trop de lenteur, on doit l'accélérer par l'usage des cordiaux. Le temps de la suppuration & du désecchement des pustules, doit se passer avec les mêmes précautions, du côté des cordiaux, qu'on peut mettre en œuvre, si la nature paroît languissante, mais dont on doit s'abstenir, si ses forces se soutiennent suffisamment, donnant sur tout grande attention au régime du malade, que l'on disposera par quelque legere purgation, à une nourriture un

peu plus solide , après la chute , ou tout au moins l'entier des-
sechement des croûtes.

M. Gastaldy termine cet ouvrage par quelques avis sur la
conduite que doit tenir le Médecin , pour affermir la con-
valescence des malades , & remédier aux suites de la maladie ;
& par une espece de racourci des préceptes les plus impor-
tans , & qu'on ne doit jamais perdre de vue , dans le traite-
ment de la petite verole ; après quoi , il se croit bien fondé
à conclure , *Qu'elles ne sont pas toutes de même espece , & qu'elles
ne se guerissent pas toutes par une même methode.*